INTEMPÉRIES

Grêle: le coup de grâce aux cultures

Elise Frioud

Jeudi 20 juin, une tempête de grêle s'est abattue sur la Suisse romande. Suisse grêle annonce des dégâts à hauteur de 15 millions de francs. Vignerons et maraîchers sont les principaux touchés.

U. WIDMER

Champ de betteraves endommagé vers Chéserex (VD).

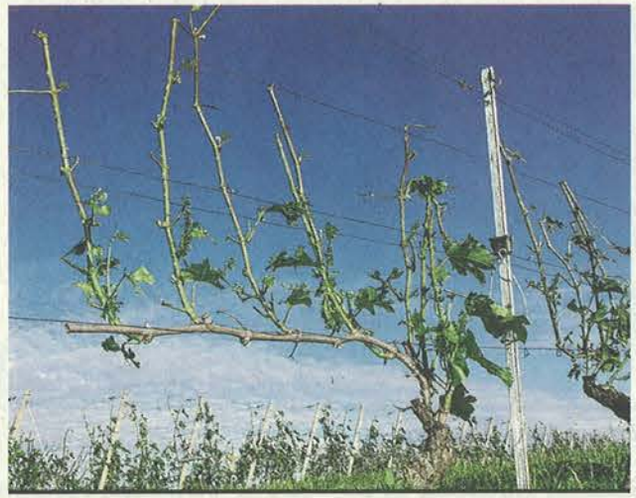

D. RINOLFI

Le vignoble de Lully (Bernex, GE).

Après les pluies interminables du printemps, c'est au tour de la grêle de toucher les cultures. Jeudi 20 juin en fin de journée, un violent orage de grêle accompagné de fortes rafales de vent a dévasté les régions de Genève, de La Côte et du Littoral neuchâtelois avant de poursuivre sa route en direction de Bienne et du Jura. La tempête n'a pas touché toutes les régions avec la même intensité.

Viticulteurs, arboriculteurs, maraîchers et agriculteurs ont déjà annoncé plus de 2000 cas de dommages auprès de Suisse Grêle, pour un montant d'environ 15 millions de francs. Cet épisode de grêle est le plus conséquent depuis quatre ans.

Genève

Dans le canton de Genève, la grêle a touché les vignobles, les arbres fruitiers, les cultures maraîchères et les grandes cultures. Le Mandement, plus grande zone viticole du canton, sur la rive droite du Rhône, a été relativement épargnée. En revanche, Collonge-Bellerive, Bardonnex, le coteau de Bernex et Céligny ont été touchés plus sévèrement, avec des dégâts sur 50 à 100% des parcelles.

Les surfaces endommagées représentent 10% de la surface viticole genevoise. Feuilles déchirées ou arrachées par des grêlons parfois gros comme des balles de ping-pong, branches cassées, fleurs abimées, la récolte 2013 est compromise et les conséquences, encore difficiles à prévoir, pourraient se prolonger jusqu'en 2014. Les bourgeons des futures branches à fruits sont également atteints et la taille sera difficile. La branche viticole s'attend à d'importantes conséquences économiques.

La branche maraîchère annonce quant à elle 60 à 80 hectares de cultures détruites, notamment dans la région de Bardonnex.

Neuchâtel

A Neuchâtel, l'ensemble du vignoble a été touché. De très nombreuses parcelles ont subi une perte de récolte pouvant aller jusqu'à 100%. Le Littoral (Bôle, Bevaix, Boudry, Colombier et Cortaillod) a subi des pertes variables: 50 à 100% pour la vigne et le maïs, 50 à 80% pour les céréales, 100% pour le tournesol. Les herbages, couchés par l'orage, doivent être fauchés rapidement.

Au total, 300 hectares de vigne et 500 hectares de cultures et herbages seraient atteints, d'après l'estimation de Yann Huguelit, directeur de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture.

Vaud

Dans le canton de Vaud, les dégâts se sont concentrés sur la région de La Côte occidentale. La vigne a été hachée, de même que les plantations maraîchères et les cultures arboricoles. Dans ces dernières, les filets antigrêle ont été peu efficaces en raison du poids des grêlons qui se sont rapidement accumulés et ont déchiré les filets. Trois cents hectares seraient touchés, un chiffre qui reste estimatif.

Fribourg

Pour le canton de Fribourg, les régions du Vully et de la Broye ont été plus légèrement concernées. Les grandes cultures ont été touchées par la grêle dans une moindre mesure. Au niveau des betteraves, le Centre betteravier suisse n'a pas encore la vision globale des dégâts. Ce sont surtout les régions du Vully, de la Broye et du lac de Neuchâtel qui ont été touchées.

Néanmoins, estime Ulrich Widmer, les résultats ne sont pas catastrophiques. «Si la culture est saine, elle se remet assez bien après un petit arrêt de végétation. La situation est différente dans le cas d'une culture malade ou lorsque des dégâts d'érosion s'y ajoutent. Les betteraves risquent alors d'être déchaussées. Dans tous les cas, une grêle précoce cause souvent moins de dommages qu'une grêle tardive», indique le spécialiste.

En Valais et au Jura, on ne recense pas de dégâts.

Suisse Grêle

Suisse Grêle recense actuellement les cas de sinistre et va prochainement envoyer des experts sur place pour définir les pertes. Environ 80% des agriculteurs et vignerons disposent d'une assurance auprès de Suisse Grêle. Chaque producteur s'assure selon les caractéristiques de son domaine.

Pour les agriculteurs non assurés et en cas de coup dur, il est possible de s'adresser au Service de conseil agricole de son canton qui dispense des conseils pratiques et permet de trouver des solutions passagères, y compris financières. Ce même service pourra renseigner sur les mesures à prendre au cas par cas dans les parcelles touchées (ressemis, fauche anticipée, etc.).

SUR LE WEB

Une galerie de photos sera ouverte dès vendredi sur www.agrihebdo.ch (rubrique «Les galeries photos» en bas de la page d'accueil) et enrichie au fur et à mesure.